



L'essentiel



du jeudi 19 mai 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

DISPARITION VOL EGYPTAIR

Un avion d'Egyptair reliant Paris au Caire avec 66 personnes à bord, dont 30 Egyptiens et 15 Français, s'est abîmé jeudi dans la nuit en Méditerranée. A ce stade, aucune hypothèse n'est écartée, aucune n'est privilégiée pour expliquer le crash, qu'il s'agisse d'un accident ou d'un acte terroriste. Nous savons ce que cela représente pour les familles et pour les proches. Nous avons le devoir de tout savoir, de tout connaître sur les causes. La France exprime d'abord sa compassion et sa solidarité à l'égard des familles des victimes. Toutes les dispositions sont prises à leur égard. Une cellule de crise, un numéro d'appel et un centre d'accueil pour les familles ont été immédiatement ouverts. Dans le même temps, tout est mis à disposition des autorités grecques et égyptiennes pour qu'en liaison avec elles nous puissions envoyer bateaux et avions pour déterminer le lieu du crash et récupérer les éléments utiles. Le président de la République et son homologue égyptien al-Sissi ont convenu de coopérer étroitement pour établir le plus vite possible les circonstances de cette disparition. Le parquet de Paris a ouvert une enquête confiée à la gendarmerie, le vol ayant décollé de Paris.

Un avion d'EgyptAir reliant Paris au Caire avec 66 personnes à bord, dont 30 Egyptiens et 15 Français, s'est abîmé jeudi dans la nuit en Méditerranée. « Les informations que nous avons pu recueillir [...] nous confirment hélas que cet avion s'est abîmé » (PR, 19/05/16).

A ce stade « aucune hypothèse n'est écartée, aucune n'est privilégiée » pour expliquer le crash, qu'il s'agisse d'un « accident » ou d'un acte « terroriste ». Tout devra être fait pour faire émerger la vérité (PR, 19/05/16). Il faut être « extrêmement prudent avant de faire des commentaires, d'exprimer des hypothèses. Trop d'informations circulent qui n'ont pas été vérifiées » (J-M. Ayrault, 19/05/16). Le parquet de Paris a ouvert une enquête en flagrance confiée à la gendarmerie, le vol ayant décollé de Paris. Auparavant, l'appareil était passé mercredi par l'Erythrée, l'Egypte et la Tunisie, et effectuait un vol retour de Paris vers Le Caire.

La France exprime d'abord « sa compassion et sa solidarité » à l'égard des familles des victimes. Toutes les « dispositions » ont été prises à leur égard (PR, 19/05/16).

- **Une cellule de crise a été ouverte au ministère des Affaires étrangères** avec le numéro d'appel suivant : 01 43 17 55 95. Les équipes du ministère et de notre ambassade au Caire sont pleinement mobilisées pour obtenir toutes les informations sur cette disparition.
- **Les familles des passagers sont accueillies dans un centre d'accueil situé dans un hôtel de l'aéroport de Roissy, où des psychologues les attendaient.** Jean-Marc Ayrault, Alain Vidalies et Juliette Méadel étaient présents pour les accompagner.
- **De même, la salle de crise de Charles de Gaulle a été activée** avec l'ensemble des services de l'Etat et Paris Aéroports.
- **La compagnie EgyptAir a mis « dès ce [jeudi] après-midi » des places à la disposition des proches de passagers souhaitant se rendre au Caire** (J-M. Ayrault, 19/05/16).

Dans le même temps, tout est mis à disposition des autorités grecques et égyptiennes pour qu'en liaison avec elles, nous puissions envoyer bateaux et avions pour déterminer le lieu du crash et récupérer des éléments utiles :

- **L'appareil a disparu des écrans au large de l'île grecque de Karpathos, entre Rhodes et la Crète,** alors qu'il se trouvait dans l'espace aérien égyptien. Des débris qui pourraient être ceux de l'avion ont été découverts dans l'après-midi au large de l'île grecque de Crète.
- **Dès ce matin par téléphone, le chef de l'Etat et son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi sont convenus de coopérer étroitement** pour établir le plus vite possible les circonstances de cette disparition. Jean-Marc Ayrault, s'est également entretenu au téléphone avec son homologue égyptien, Sameh Choukri.

- **Le chef de l'Etat a présidé une réunion interministérielle de crise ce jeudi matin**, en présence du Premier ministre et des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Défense, de l'Environnement et des Transports.

« On a retrouvé des débris manifestement provenant de cet avion ». « 3 experts du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses français sont en partance. Ils vont arriver au Caire ce soir puisque nous sommes le pays de conception de l'avion et que nous allons à ce titre participer à cette enquête. Ils seront accompagnés par un expert d'Airbus. Nous allons rentrer maintenant dans la phase recherche de l'épave » (A. Vidalies, 19/05/16).

« Lorsque nous aurons la vérité » sur cette disparition, « alors nous devons en tirer toutes les conséquences, que ce soit un accident ou un attentat » (PR, 19/05/16).

CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP

Le président de la République a présidé la 4^{ème} Conférence nationale du handicap. Il s'agit d'un enjeu qui doit mobiliser toute la nation afin de bâtir une société inclusive. La politique du handicap est plus qu'une politique, c'est une conception de société, pour que chacun vive pleinement et dignement sa vie.

1/ Tout se joue en premier lieu à l'école, où beaucoup a déjà été fait : près de 280 000 enfants handicapés sont aujourd'hui scolarisés, c'est 1/3 de plus qu'à la rentrée 2011. Nous devons aller plus loin, notamment dans l'accompagnement de ces élèves : sur les 5 ans à venir, les 56 000 contrats aidés (20h/semaine) seront transformés en 32 000 emplois (35h/semaine) d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), dont plus de 6 000 dès la rentrée 2016. Ces contrats aidés vont tous être transformés en CDD, puis en CDI d'ici 6 ans.

2/ L'inclusion passe par l'insertion professionnelle. La prime d'activité sera ouverte aux personnes en situation de handicap, en emploi à mi-temps et percevant l'AAH. Le CPA bénéficiera par ailleurs directement aux personnes handicapées.

3/ L'offre médico-sociale sera renforcée, par la mobilisation de 180 M€ supplémentaires sur 5 ans avec un abondement du plan d'aide à l'investissement de 60M€.

4/ Plusieurs mesures de simplification seront menées à bien, notamment la création de la carte mobilité-inclusion, carte unique et délivrée rapidement, qui remplacera dès 2017 les cartes priorité, d'invalidité et de stationnement.

Le président de la République a présidé la 4^{ème} conférence nationale du Handicap.

« Le handicap doit mobiliser toute la nation dans la durée ». « Longtemps la politique du handicap à chercher à protéger ». « Ces initiatives étaient louables mais elles ont eu pour conséquence de limiter les échanges avec la société et parfois d'enfermer le handicap autour du handicap ».

Aujourd'hui il s'agit d'émanciper « et de bâtir une société inclusive ».

« C'est à l'école que tout se joue. C'est pourquoi au cœur de la Refondation de l'Ecole, il y a une école plus inclusive » :

- **Beaucoup a déjà été fait :**
 - o **Près de « 280.000 enfants handicapés sont aujourd'hui scolarisés, c'est 1/3 de plus qu'à la rentrée 2011 ».** Cela a été rendu possible « grâce au transfert de plus de 100 unités scolaires médico-sociales vers les établissements scolaires » (PR, 19/05/16). « 100 nouvelles unités seront installées au cours de l'année prochaine » (N. Vallaud-Belkacem, 19/05/16) ;
 - o **« Il en va de même des schémas handicap que les universités sont en train d'adopter: 25 sont déjà en place [alors qu']il [n']y en avait [que] 2 en 2012 »** (N. Vallaud-Belkacem, 19/05/16). Ils permettent de consolider les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés et le développement de l'accessibilité ;
- **Nous allons aujourd'hui plus loin pour « pouvoir accueillir toujours plus d'enfants à l'école » (PR, 19/05/16):**

- « Pour répondre à ces besoins, [...] nous sollicitons des personnes en contrat aidé [dont] la précarité de leurs contrats et la non-pérennité de leur présence aux côtés des élèves et des équipes pédagogiques n'était [...] pas acceptable » (N. Vallaud-Belkacem, 19/05/16) ;
- **« Sur les 5 ans à venir, les 56 000 contrats aidés (20h/semaine) seront transformés en 32 000 emplois (35h/semaine) »** d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) (N. Vallaud-Belkacem, 19/05/16) dont « plus de 6000 dès la rentrée 2016 » (PR, 19/05/16) ;
- **Ces contrats aidés vont « tous être transformés en CDD, [...] puis à partir de 6 ans passer en CDI »** (S. Neuville, 19/05/16) ;
- **« Le 3^{ème} plan autisme que nous mettons en œuvre [a permis] un dépistage précoce ».** « Nous sommes en train de créer 110 unités d'enseignement avec les plateaux techniques du secteur médico-social, au sein d'écoles maternelles. 60 ont déjà vu le jour, 50 ouvriront au cours de la prochaine année scolaire ». Des enfants de 3 à 6 ans, présentant des troubles du spectre autistique (TSA), peuvent donc désormais être scolarisés dans ce nouveau dispositif (N. Vallaud-Belkacem 19/05/16) ;
- **Un 4^{ème} plan autisme sera en préparation au second semestre 2016. Il « sera celui de l'apaisement et du rassemblement »** (PR, 19/05/16).

« Nous avons un défi majeur : l'insertion professionnelle des personnes handicapées, condition de leur autonomie » (PR, 19/05/16) :

- **Le calcul de la prime d'activité change au profit des personnes handicapées : « une personne handicapée qui [perçoit l'AAH] et qui travaille à mi-temps [bénéficiera] à partir du 1^{er} juillet [...] de la prime d'activité »** alors qu'elle n'était disponible jusqu'alors qu'avec un temps complet. « cela voudra dire une prime de 135€/mois, c'est donc un progrès concret, du pouvoir d'achat en plus pour des personnes qui sont en situation de handicap » (M. Touraine, 19/05/16) ;
- **Le « CPA bénéficiera directement aux personnes handicapées »** (PR, 19/05/16).

Le renforcement de l'offre médico-sociale est également une dimension clé : « le gouvernement mobilisera 180 M€ sur 5 ans avec un abondement du plan d'aide à l'investissement de 60M€. Les départements qui s'engageront dans cette démarche bénéficieront d'une aide exceptionnelle » (PR, 19/05/16).

Plusieurs mesures de simplification seront menées à bien : « la carte mobilité-inclusion remplacera dès 2017 les cartes priorité, d'invalidité, de stationnement [...] 3 cartes au profit d'un document unique et dont le délai de délivrance ne sera plus que de quelques semaines » (PR, 19/05/16).

La politique du handicap est plus qu'une politique, c'est une conception de la société pour que chacun vive pleinement et dignement sa vie » (PR, 19/05/16).

AUTORITE DE L'ETAT

L'autorité de l'Etat est là : face au terrorisme, face à la délinquance, face aux casseurs. Les ordres sont donnés face à cette violence : pour agir, interpellier et permettre à la justice de juger. L'attaque d'une violence inouïe qui a ciblé des policiers ne peut rester impunie : l'enquête vient de commencer, des interpellations ont eu lieu, les sanctions doivent être implacables. Les présumés auteurs faisaient partie de ceux que le ministre de l'Intérieur avait voulu interdire de toute manifestation, mais le tribunal administratif avait cassé cette décision pour l'un d'entre eux: des listes de noms vont être de nouveau décidées, espérons que la justice administrative confirmera cette prochaine décision du ministre de l'Intérieur. Enfin, ne confondons pas ceux qui manifestent avec les casseurs. On a heureusement le droit de manifester dans notre pays. Mais chacun doit prendre ses responsabilités

« L'autorité de l'Etat, elle est là : elle s'exprime tous les jours [...] face à la menace terroriste, dans la lutte quotidienne contre la délinquance, [...] dans le maintien de l'ordre face à des individus qui veulent se payer un flic, qui veulent tuer un policier » (PM, 19/05/16).

« Les ordres sont donnés face à cette violence ». Face aux casseurs, « il faut agir, interpellier et faire en sorte que la justice, sur la base de preuves qui soient les plus nettes possibles, puisse condamner avec la plus grande

fermeté ». « Il n'y a aucune consigne de retenue, il n'y a aucune consigne de ne pas interpellier, il n'y a aucune consigne de ne pas aller jusqu'au bout pour appréhender ces casseurs ».

L' « attaque, d'une violence inouïe, [qui a ciblé des policiers] ne peut pas rester impunie ». « L'enquête vient de commencer, les interpellations ont eu lieu ». « Les sanctions doivent donc être implacables ».

« Les présumés auteurs faisaient [...] partie de ceux que le ministre de l'Intérieur avait voulu interdire de toute manifestation, mais [...] le tribunal administratif avait cassé cette décision » pour l'un d'entre eux.

« Des listes de noms vont être de nouveau décidées pour empêcher encore une fois un certain nombre d'individus de se rendre à des manifestations et [espérons] que cette fois-ci, la justice administrative confirmera la décision du ministre de l'Intérieur ».

Enfin, « ne confond[ons] pas ceux qui manifestent avec les casseurs ». « Le droit de manifestation est un droit constitutionnel, et heureusement, même pendant cette période que nous connaissons, même avec une menace terroriste, même avec la mise en œuvre, que nous venons de prolonger, de l'état d'urgence, on a heureusement le droit de manifester dans notre pays. Mais chacun doit prendre ses responsabilités » (PM, 19/05/16).

EURO 2016 – SECURITE

« Toutes les conditions ont été réunies pour que la sécurité des fan-zones [organisées à l'occasion de l'Euro de foot] dans les 10 villes hôtes, qui vont accueillir les matchs de foot, puissent se réunir ». « Renoncer à des manifestations sportives, à des manifestations culturelles, à des rassemblements de fête, c'est précisément renoncer non seulement face à la menace terroriste, mais face à la violence ». « Les maires des 10 villes [...] tiennent à ces manifestations ». « Il y aura aussi tous les moyens en termes de sécurité privée » : plusieurs milliers d'agents de sécurité privés ont été recrutés pour assurer la sécurité (PM, 19/05/16). « Nous sommes engagés avec toutes nos forces [...] pour assurer la sécurité de tous ceux qui vivent et qui viennent en France et qui viendront notamment en France à l'occasion de l'Euro-2016 » (J.-M. Ayrault, 19/05/16).

REMUNERATIONS DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

Dans le prolongement de ce qui a été mis en œuvre depuis 2012, le gouvernement s'engage dans la voie du renforcement du contrôle des actionnaires sur les rémunérations des dirigeants d'entreprises. Nous avons fait le choix dans un premier temps de mettre le patronat face à ses responsabilités. Force est de constater que cela n'a pas été respecté. Il est donc temps d'examiner la voie législative.

Le gouvernement souhaite donner le dernier mot aux actionnaires en matière de rémunérations des dirigeants d'entreprises.

Dans ce cadre, il travaillera avec les parlementaires pour amender le projet de loi Sapin 2.

Pour rappel, « nous avons agi depuis 2012 pour encadrer les rémunérations des dirigeants d'entreprise : plafonnement à 450 000 € bruts par an dans les entreprises publiques, renforcement de la fiscalité des stock-options et des retraites-chapeau ».

« Nous avons fait également le choix dans un premier temps de mettre les entreprises face à leurs responsabilités, en l'occurrence le patronat. Force est de constater que cela n'a pas été respecté, donc maintenant il faut légiférer » (PM, 19/05/16).

INITIATIVE EFFORT DE PAIX ISRAELO-PALESTINIEN

« La communauté internationale s'efforce de trouver les voies d'une paix basée sur deux Etats et avec Jérusalem comme capitale de ces deux Etats ». C'est pourquoi la France a proposé une réunion ministérielle « avant l'été » à Paris pour tenter de relancer l'effort de paix israélo-palestinien. Cette réunion doit rassembler une vingtaine de pays dont les Etats-Unis, plus l'Union européenne et l'ONU, sans les palestiniens et israéliens. « John Kerry nous a donné l'assurance qu'il sera présent ». Elle doit

permettre de préparer un 2ème sommet international, prévu au deuxième semestre 2016, en présence cette fois des dirigeants israélien et palestinien. « La France est désintéressée et ne souhaite qu'une seule chose, c'est qu'il puisse y avoir une paix durable entre Israéliens et Palestiniens ». A ce titre, le Premier ministre entame samedi soir une visite de 3 jours en Israël et dans les Territoires palestiniens, pour défendre l'initiative française (PM, 19/05/16).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.